

Communiqué de presse

Un premier bilan positif pour la 3ème phase de réorganisation des fréquences TNT en faveur du Très Haut Débit Mobile

Maisons-Alfort, le 23 janvier - Des interventions ont eu lieu cette nuit pour réaménager les fréquences de la TNT en Nouvelle-Aquitaine et dans les Pays-de-la-Loire. Elles ont concerné les émetteurs les plus importants et se sont déroulées avec succès. En effet, à 11h, près de 90 % de la population concernée par ces réaménagements disposait de nouveau de la totalité des chaînes de la TNT.

Les opérations, menées en lien avec le CSA et les diffuseurs, continuent ce jour et jusqu'à jeudi, date à laquelle l'ensemble des réémetteurs de la TNT auront été réaménagés. Au total, près de **200 fréquences** sont modifiées pour **plus de 3,4 millions de personnes** sur cette troisième phase régionale.

Seuls les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés par ce changement de fréquences. **Les foyers des régions Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine reçoivent très majoritairement la télévision par l'antenne râteau**, avec respectivement **62,7 % et 60,7 % des foyers** (moyenne nationale : 52,4 %).

L'ANFR met à disposition du public une carte permettant de visualiser l'évolution des zones déjà réaménagées et celles où des travaux sont encore en cours (cf. annexe, actualisée sur recevoirlatnt.fr). Pour récupérer l'intégralité des chaînes de télévision, les téléspectateurs peuvent d'ores et déjà faire une recherche des chaînes dans les zones en vert sur la carte. En revanche, il faut attendre la fin des travaux pour procéder à la manipulation sur les zones en orange.

L'ANFR met à disposition des plateformes d'information pour aider les téléspectateurs à réaliser cette mise à jour :

Le site Internet

www.recevoirlatnt.fr

- Des fiches explicatives de la recherche de chaînes par marque de téléviseur
- Une vidéo « tutoriel » qui explique toutes les étapes de la recherche de chaînes

Le centre d'appel

0970 818 818

- Ouverture exceptionnelle du centre d'appel jusqu'à 22H le jour des réaménagements
- Des téléopérateurs qui accompagnent le téléspectateur dans la manipulation de recherche de chaînes

Ce grand projet national permet de **transférer des fréquences vers le Très Haut Débit Mobile** (la 4G et plus tard, la 5G) pour améliorer la connectivité sur tout le territoire national, notamment dans les zones rurales. Il se déroule sur 13 phases et concerne plus de 3 400 fréquences, d'octobre 2017 à juin 2019. La prochaine phase - la phase 4 - aura lieu le **27 mars prochain** et concernera essentiellement la région Grand-Est.

Des aides financières à destination des téléspectateurs et des gestionnaires d'immeuble

Si des difficultés de réception persistent après la recherche des chaînes, des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions :

- **aux téléspectateurs** : de 120 à 250 euros TTC maximum pour adapter l'antenne de réception ou passer à un mode de réception alternatif ;
- **aux gestionnaires d'immeuble** : 500 euros TTC maximum pour réaliser des travaux sur l'antenne collective.

Retrouvez l'ensemble des supports de communication de la campagne :

<http://www.recevoirlatnt.fr/presse/les-kits-de-communication/>

Contact presse :

Lou Paradis // Lou.paradis@anfr.fr // 01 45 18 72 07 - 06 80 14 61 00

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS LES **POSTES!**




POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

ANNEXE

Carte des zones réaménagées et en cours de réaménagement

ETAT DES TRAVAUX DE REORGANISATION



-  Zones où la réorganisation des fréquences a déjà eu lieu
-  Zones où les travaux de réorganisation sont en cours
-  Zones de double couverture